

La Gazette des Comores

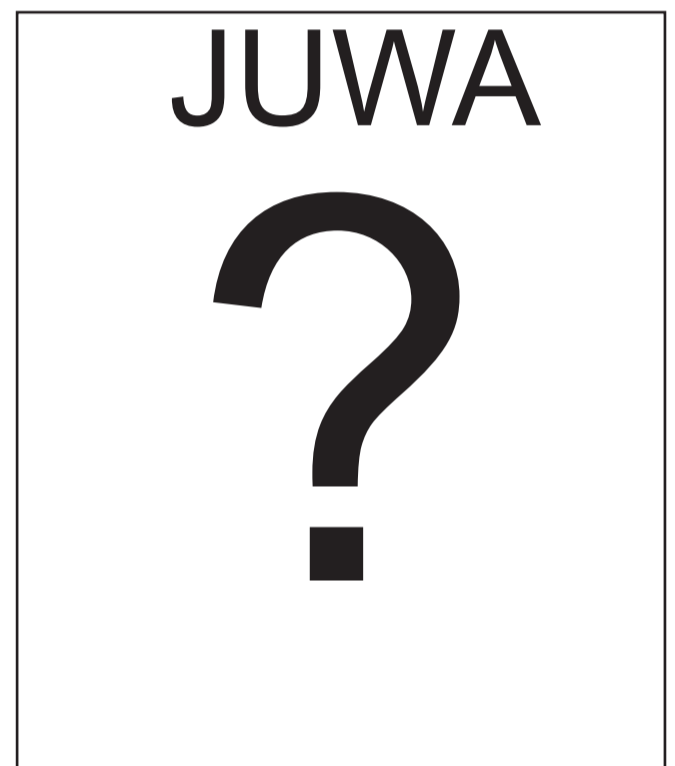
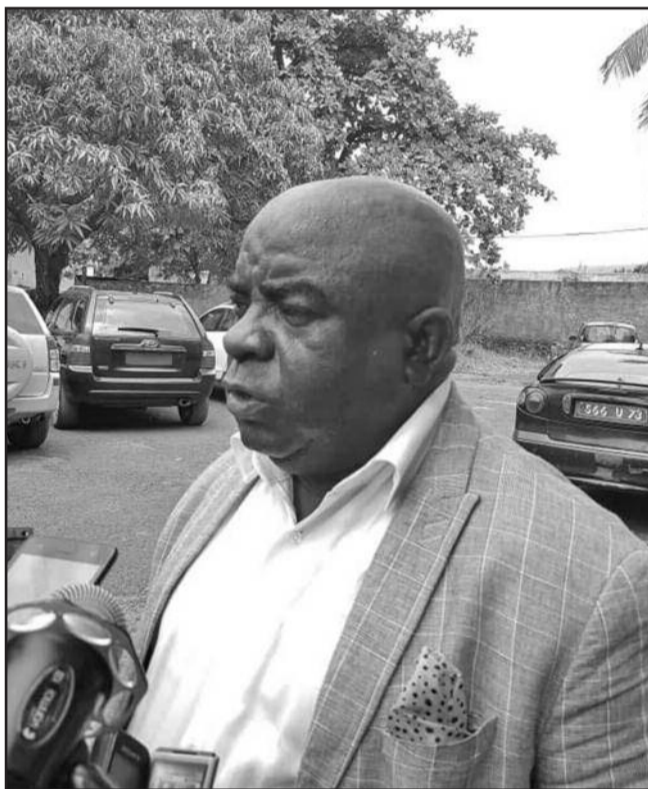
Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3316 - Lundi 14 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS ANTICIPÉES

L'Union de l'opposition en ordre dispersé ?



D'aucuns s'attendaient à ce que l'Union de l'opposition présente une candidature unique à la prochaine échéance présidentielle.

Il semblerait que la coalition enverra au moins 3 candidats.

LIRE SUITE PAGE 3

OBSÈQUES NATIONALES À NTSOUDJINI

La nation rend hommage à Ali Bazi Selim

LIRE PAGE 3

CHRONIQUE / AU NOM DU DROIT

Le budget « ordonné »

LIRE PAGE 2

AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE FOOTBALL
DES COMORES (FFC)

Double bilan adopté par acclamation

LIRE PAGE 5

Prières aux heures officielles
Du 10 au 15 Janvier 2019

Lever du soleil:

05h 52mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

MORT D'ALI BAZI SELIM

Les comoriens saluent la mémoire d'un grand homme d'Etat

Avec l'annonce de la mort de l'ancien ministre d'Etat, Ali Bazi Selim, les hommages se sont multipliés. Sur Facebook, sur des blogs ou via la messagerie Whatsapp, beaucoup sont ceux qui ont tenu à saluer la mémoire d'un homme, la mémoire d'un sage.

L'ancien ministre d'Etat, Ali Bazi Selim décédé le 10 janvier dernier, a eu droit à des obsèques nationales. Sur la toile et un peu partout ailleurs, les hommages à l'annonce de son décès se sont multipliés. Le peuple comorien dans sa grande majorité a tenu à rendre un ultime hommage à celui qui fut l'un des pères fondateurs de la république.

Le Collectif de la 3eme Voie fait partie des premiers à avoir réagi. « Le Collectif a appris avec une grande tristesse la disparition de Ali Bazi Selim intervenu le 10 janvier. Sa maladie l'a empêché de poursuivre l'œuvre de réconciliation qu'il a initié par son appel du 11 août. Le Collectif de la 3eme voie salue un sage qui avait compris que malgré

les péripéties de l'Histoire, les comoriens pouvaient conjurer le mal et reprendre la maîtrise de leur destin par le dialogue. C'est cette quête du dialogue et du consensus insufflée par Bazi qui a inspiré l'Appel des 43. Le Collectif de la 3eme Voie continuera d'œuvrer dans ce sens contre les politiques de haine et de division ».

Et sans surprise sur le réseau social, Facebook, que les comoriens ont tenu à faire part de leur affliction après la triste nouvelle. Ainsi, Nouridine Abdou Salim, travaillant au ministère des affaires étrangères, l'a cité comme une figure emblématique du pays. « La nation comorienne a perdu son porte-parole, [...]. Un dignitaire qui part avec fierté et honneur. Il est pour nous, jeunes générations, source d'inspiration », a-t-il écrit.

La presse n'était pas en reste. La journaliste et présentatrice du 20 heures de l'ORTC, Binti Mhadjou, considère elle aussi, "l'homme" comme étant une figure emblématique « ayant œuvré pour la cohésion sociale ». Sur son mur Facebook, lit-on « Repose en paix

brave homme. Ton leadership, ton sens du dialogue et ton patriotisme sont un héritage que tu laisses derrière toi. Tu t'en vas, mais dans nos cœurs subsistera toujours l'image d'un homme dévoué pour l'unité nationale ».

Le député d'Itsandra Nord, Mmadi Hassani Oumouri a présenté ses condoléances à la nation comorienne. « C'était un père chaleureux, un patriote aguerrri, un politique visionnaire et un homme d'affaires averti », a-t-il écrit sur son mur Facebook.

Idriss Mohamed, qui est l'un des membres fondateurs du Mouvement du 11 août a rendu hommage à Ali Bazi Selim sur son blog. A la fin de son texte, il a tenu à faire un point d'honneur « durant plus d'une année, Bazi déploya une activité incroyable (pour la préparation des assises nationales, ndlr). Lorsque le président Azali Assoumani s'empara de l'idée des assises, Bazi manifesta son mécontentement sur le cours des événements. Il refusa même d'intervenir à la cérémonie d'anniversaire du Mouvement du 11 août en 2016. L'accident vascu-



Enterrement de Bazi au cimetière familial de Ntsoudjini

laire cérébral qui l'a emporté est lié à un déplacement ad hoc qu'il effectua à Foubouni pour aller consulter Said Hassan Said Hachim sur la riposte à engager contre la récupération des assises qu'il pressentait ». Et de conclure, « rendre sincèrement hommage à Ali Bazi Selim, c'est affirmer haut et fort que les assises de février 2018 n'avaient rien à voir avec Bazi ni avec le Mouvement du 11 août ».

A ce propos, lors de ses obsèques à Ntsoudjini, la ville natale du regretté, le président de la république, dans une curieuse économie de mots, s'est contenté de dire « que Bazi s'était battu toute sa vie pour la nation comorienne », sans citer une seule fois, les assises nationales comme il avait pourtant l'habitude de le faire.

A.O Yazid

CHRONIQUE / AU NOM DU DROIT

Le budget « ordonné »



"La bourse ou la mort!", c'est ainsi que le brigand rackettait les honnêtes gens dans l'ouest sauvage des Amériques. Puis les monarchies absolues ont repris la méthode, « la bourse ou le bain ! », c'est ainsi que l'administration du Roi taxait les honnêtes sujets. L'impôt n'était pas prévisible, son taux jamais connu, son assiette jamais sue, puis son usage jamais informé. C'était une confiscation pure et simple des biens d'autrui selon le seul bon vouloir du monarque. Puis vinrent les Constitutions libérales. Leurs missions premières, encadrer l'exercice du pouvoir. Désormais, celui qui l'exerce ne provient pas de Dieu, souverain par lui-même, mais du peuple. Il n'est plus fait de sujets, mais de citoyens. Et surtout, entre autres, il reste maître de sa bourse de sorte qu'il ne se verra prélever qu'à la hauteur de ce dont il a au préalable

acquiescé. L'Etat de droit venait de naître, le droit constitutionnel aussi, avec une règle fondamentale : le principe du libre consentement du peuple à l'impôt.

Dans nos sociétés modernes, ce principe a survécu, rappelé entre temps par les révolutions et les constitutions. Elle trouve sa plus belle formulation dans la déclaration française de 1789. Lisez simplement : « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ». Magnifiquement bien dit, une époque où le droit n'était pas que contraignant, mais aussi éloquent. Le principe est simple et de comprend à la lecture. Nulles impositions dans le pays qui n'a été consenti par les citoyens à l'avance. Aucune autorité, fût-elle d'onction divine ou électorale, ne saurait fixer seule les contributions publiques et les imposer aux citoyens.

Mais, de la théorie du principe à la mise en pratique se révéla vite un écueil. Les populations vont en se multipliant, il serait très compliqué de recueillir le consentement de chaque citoyen à tous les impôts. Alors, l'on a décidé qu'à défaut, ils consentiront par le

biais de leur représentant élu. Comme les parlementaires n'expriment la volonté générale qu'en légiférant alors le consentement à l'impôt du peuple se fera par le vote d'une loi de finances.

C'est une voie exclusive, seul le parlement est habilité à poser le budget. Mais, il est vrai que la constitution comorienne, reprenant comme d'habitude une disposition étrangère en l'occurrence française, a prévu une autre voie, celle de l'ordonnance du Président de l'Union. Ce n'est pas une voie alternative, mais une voie palliative. Il faut que le parlement ne soit pas prononcé durant 60 jours puis surtout, il ne s'agit que d'une faculté. Le Président n'est pas obligé de prendre cette ordonnance.

Celui-ci a néanmoins décidé de le faire. Inaugurant par-là, l'utilisation de cette autre voie que même la France qui l'a imaginé n'a jamais emprunté depuis l'instauration de la Ve République. Il aurait pu s'en abstenir. Il est vrai que les 60 jours sont passés. Il est vrai que le parlement ne s'est pas prononcé. Il est d'ailleurs aussi vrai que ces ordonnances de l'article 88 sont d'un autre type et ne réclament aucune habilitation parlementaire, le Président étant déjà en quelque sorte habilité par la constitution elle-même. Mais il est tout aussi vrai que comme il aime à le rappeler, il est

le modérateur des institutions en tant que tel, parce que ces ordonnances ne sont pas une obligation, il aurait dû mettre le parlement en état de se prononcer, non pas par égard pour les députés, mais par respect du peuple souverain. Retenez que les exceptions posées par la Constitution ne sont que des derniers recours. Ce n'est jamais une solution de s'en servir. C'est toujours un échec de s'y résoudre. Un échec ici partagé par tous, le Président qui choisit la facilité, l'Assemblée qui méconnaît son travail, et le peuple toujours atone qui ne s'en émeut pas. Ailleurs, il a beau être ignoré, mais quand la bourse est

touchée, il fait tomber des empires. Il eut été plus judicieux, plus constitutionnel, allez, disons-le, plus démocratique de convoquer une session extraordinaire et voter la loi de finances. Cette ordonnance, c'est « la bourse ou la mort ». Cette année, les comoriens payeront des impôts dont ils n'auront pas consenti et dont ils ne seront pas en mesure ni d'en fixer les taux ni d'en vérifier l'usage. C'est bien dommage... pour le peuple souverain.

Mohamed Rafsandjani
Doctorant en droit public
Chargé d'enseignement à
l'Université de Toulon

Communiqué

Le Collectif de la 3eme Voie exprime sa profonde tristesse suite à la disparition de M. Ali Bazi Selim survenue ce 10 Janvier 2019 et s'associe à l'hommage sincère qui lui a été rendu par la nation.

Le C3V garde de M. Bazi, l'image d'un homme de réconciliation et de vérité. Son appel du 11 août 2015 exhortant les comoriens à affronter leur histoire postcoloniale pour trouver les réponses aux crises qui affectent leur pays depuis son accession à l'indépendance, continuera à animer le combat des futures générations.

Le Collectif de la 3eme Voie se définit comme héritier de cet appel à la (re) construction d'une nation unie, solidaire et prospère, sur les valeurs séculaires de fraternité, d'humanité et d'ouverture au monde, fondatrices de notre archipel.

Convaincu qu'il s'agit là de l'unique et véritable sens de l'appel du 11 août, le Collectif réaffirme son combat pour l'unité nationale, la cohésion sociale dans la liberté et la démocratie. Alors que le pays traverse une période d'intolérance, de confiscation des libertés et d'instabilité institutionnelle, le Collectif prendra toute sa part dans le combat pour réhabiliter le sens de l'Appel du 11 août.

ELECTIONS ANTICIPÉES

L'Union de l'opposition en ordre dispersé ?

D'aucuns s'attendaient à ce que l'Union de l'opposition présente une candidature unique à la prochaine échéance présidentielle. Il semblerait que la coalition enverra au moins 3 candidats.

Dans le courrier adressé aux leaders de l'Union de l'opposition daté du 06 janvier, son président Mohamed Ali Soilihi (UPDC) a annoncé sa participation à la prochaine échéance présidentielle. Cette annonce, a pris, selon quelques indiscretions, tout le monde de court. Depuis, les réunions se sont succédé, le plus important, dans cette période aux enjeux cruciaux, étant de faire preuve de tact afin d'éviter des frustrations qui pourraient s'avérer dangereuses pour l'avenir même de la coalition. Aucun leader n'a voulu s'exprimer malgré nos différentes doléances.

Une rencontre, selon une source ayant requis l'anonymat a eu lieu le 11 janvier. Toujours selon elle, les principaux partis de l'Union de l'opposition ont décidé, chacun, d'envoyer un candidat, elle qui compte une dizaine de formations politiques.

Il s'agirait, selon toute vraisemblance, de l'Updc parti dont est issu Mohamed Ali Soilihi, du Juwa ou encore du Rdc de Mouigni Baraka Said Soilihi. Si dans ce dernier parti, il semble convenu que « le candidat naturel », n'est autre que l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja, le choix semble être plus compliqué au sein du Juwa de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi. Des primaires, doivent être organisées dans les jours à venir. Des noms circulent quant aux probables candidatures. Outre, le député de Moroni Nord

Ibrahim Mohamed Soulé, il y aurait celui de Moroni Sud, Mohamed Msaidie, Jaffar El-Macelie et les anciens ministres Mhoumadi Sidi et Fahmi Said Ibrahim.

Avant d'en venir à la conclusion d'envoyer 3 candidats au moins à la prochaine présidentielle, chaque leader de l'un des principaux partis, prétendait que c'était à sa formation politique de présenter un candidat au nom de l'Union de l'opposition. L'Updc qui chapeaute l'Union de l'opposition, et avec lui, Mohamed Ali Soilihi, pensait par exemple, qu'il avait la légitimité pour le faire. Finaliste des élections de 2016, l'Updc a un parti présent sur tout le territoire national. Mohamed Ali Soilihi aura été durant ces 2 ans, le leader incontesté de l'Union de l'opposition. « Le candidat naturel » par excellence.

Quant au Juwa, il estime que

c'est le parti qui a le plus perdu dans cette bataille féroce qui se joue depuis quelques mois. De « copropriétaire » du pouvoir, il a été honni par le régime en place. 3 de ses principaux leaders sont en détention : l'ancien président Sambi (dans le cadre de l'enquête sur la citoyenneté économique, le gouverneur Salami (dans le cadre de l'insurrection à Anjouan en octobre dernier) et le secrétaire général Ahmed Hassan El-Barwane (pour l'affaire du gendarme mutilé le jour du référendum). Le parti croit savoir qu'il est le plus à même de battre la Convention pour le Renouveau des Comores (principale formation au pouvoir), ayant des militants et autres sympathisants sur l'ensemble des îles, il affirme avoir une emprise certaine sur la moitié de l'électorat anjouanais et la cinquantaine de bureaux de la capitale.

Pour ce qui est du Rdc, le parti jouit d'un capital sympathie dans certaines régions de la Grande-Comore. La candidature d'un de ses membres ou de l'Updc « ferait moins peur » que celle du Juwa.

Toujours est-il que selon notre source, concernant la privation de libertés de Mohamed Ali Soilihi, qui pourrait l'empêcher de faire campagne, ses soutiens auraient affirmé que si sa candidature était validée par la Cour suprême, il n'y aura plus de restrictions à son encontre. Par quel procédé ? Nul ne le sait encore.

De candidature unique, l'Union de l'opposition compte se présenter aux élections en ordre dispersé. La question étant de savoir si « cette stratégie », si tant est qu'elle en soit une, se révélera à la fin payante.

Fsy

OBSÈQUES NATIONALES À NTSOUDJINI

La nation rend hommage à Ali Bazi Selim

Un hommage national a été rendu à l'endroit d'une figure emblématique, Ali Bazi Selim décédé à l'âge de 85 ans à Agakhan Hospital de Dar Salam en Tanzanie, où il était hospitalisé depuis plusieurs mois. La cérémonie de recueillement a eu lieu vendredi dernier dans l'après-midi dans l'enceinte de la Mosquée de vendredi de Ntsoudjini, sa ville natale en présence du Chef de l'Etat, des membres du Gouvernement, du Corps diplomatique et de nombreux comoriens qui sont venus rendre un dernier hommage à ce personnage qui marqué son époque.

La ville de Ntsoudjini était prise d'assaut ce vendredi, après midi. Plusieurs personnalités politiques, religieuses et du monde économique et social, sont venues lui rendre un dernier hommage. Lui, c'est Ali Bazi Selim, mort jeudi dernier à Dar-es-Salam à Agakhan Hospital, où il était en soin depuis 15 mois.

Dès l'arrivée du Corps mortel sur la véranda de la mosquée de vendredi, vers 15h30, le Mufti de la république a tenu à faire un bref rappel de la biographie de cet homme de l'Etat né en 1934. « Son père Selim Karihila, navigateur de Mistoudje, et sa mère Soibirat Abdoulatif Msafumu, petite fille du sultan Msafumu », dit-il avant d'ajouter que « Ali Bazi Selim, une grande étoile s'est éteinte mais continuera de briller dans nos cœurs ». Said Tohir reprend des propos Said Hassane Said Hachime un compagnon de route pour qui la mort de Bazi est « une grande perte pour la nation notamment l'île de Ngazidja et la ville de Ntsoudjini »

Avant les honneurs militaires, Damir Ben Ali quant à lui, rappelle un

vibrant témoignage de Bazi datant du 11 janvier 1979. Cela fait 40 ans, jour pour jour, il m'avait dit que nous aurons une vraie indépendante, le jour où la génération future se réveillera »,

se rappelle ce fondateur du CNDRS et 1er président de l'université des Comores. D'après lui, Bazi était un homme qui aimait l'histoire et la culture de son pays. Et d'ajouter qu'Ali

Bazi a fait des études de comptabilité à Madagascar avant d'entamer sa carrière d'homme d'affaires et d'homme politique.

Ali Bazi est élu conseiller général



Funérailles nationales pour Bazi

en 1957 avant d'être élu président de la chambre de commerce 1982 en remplaçant Saïd Mohamed Djohar. Il était ministre d'état dans le gouvernement d'Ahmed Abdallah en 1985. Bazi Selim sera élu député unique de l'opposition à l'assemblée fédérale en 1988 avant d'être nommé conseiller à la présidence sous Djohar. Il était président du parti de la majorité présidentielle sous Taki Abdoukarim avant de se retirer de la vie politique en 2000.

Quant au Président de la République, qui a remis le drapeau national à son fils, il a adressé les condoléances de la Nation à ses enfants et à sa famille. Pour lui, c'est un patriote modèle qui doit inspirer les nouvelles générations. « La reconnaissance éternelle de la Nation pour cet homme qui fut au service de son pays durant toute sa vie », témoigne Azali Assoumane.

Ibnou M Abdou

SOCIÉTÉ

La Mamwe ajoute des nouvelles taxes dans ses factures

La société comorienne de l'eau et d'électricité Mamwe a ajouté sans prévenir des nouvelles taxes dans ses factures d'électricité. Avec cet ajout, la Mamwe ponctionne pour chaque facture des charges s'élevant à près de 3000 francs au lieu de 1100 francs précédemment. La raison de cette augmentation reste jusqu'à lors inconnue.

La société chargée de la distribution de l'électricité a décidé d'augmenter de façon unilatérale, les taxes liées à la factu-

re de l'électricité. L'annonce a été faite, il y a quelques jours mais cette hausse aurait augmenté depuis le mois de décembre. Jusqu'ici, lorsqu'on rechargeait la carte des compteurs prépayés, la Mamwe prélevait une taxe s'élevant à 750 francs et une autre, appelée « redevance audiovisuelle », qui elle coûte 250 fcs.

Il faudra désormais compter avec deux autres charges. Une partie fixe qui coûte la somme de 1052 francs et une autre, nommée « prestation compteur » qui coûte 725 francs en plus au client.

Grosso modo, sur chaque recharge effectuée, et il semble bien que cela se fait pour n'importe quel montant, la Mamwe prélève près de 3 000 francs.

La Gazette des Comores a tenté d'obtenir plus d'informations auprès de la société en se rendant sur place mais on lui a fait comprendre qu'il lui fallait prendre un rendez-vous. En effet, plusieurs questions demeurent en suspens. Les clients ne savent toujours pas à quoi est due cette augmentation. Si les prélèvements se feront mensuellement ou à chaque recharge et si

ceux-ci sont fixes ou fonction du montant rechargé ».

Si l'on se fie à certaines informations, le prélèvement se fera à chaque recharge, que le client le fasse une ou trois fois par mois. Cela voudrait aussi dire que pour une recharge de 5000 francs, vous n'aurez en réalité qu'un peu plus de 2000 francs d'électricité.

Nous reviendrons sur cette information dans nos prochaines éditions.

Kamal Gamal

COLLECTIVITÉS LOCALES

La commune de Bambao Ya Hari se dote d'un cyber communal

Le jeudi 10 janvier dernier, la commune de Bambao Ya Hari a organisé une cérémonie d'inauguration officielle d'un cyber communal au siège du Sanduk de Vouvouni Bambao. Cette cérémonie a réuni une poignée d'hommes à savoir des conseillers municipaux, des notables et des chefs des villages dans l'objectif de concrétiser l'ouverture d'une salle d'informatisation.

La commune de Bambao Ya Hari a inauguré un cyber communal, jeudi dernier en présence des chefs des villages formant la commune. Le Maire de cette commune, Daoudou Soulaïmana a saisi l'occasion pour expliquer les points forts de la ren-

contre. « Nous nous sommes réunis aujourd'hui dans le but d'inaugurer officiellement notre cybercafé communal. Mais mis à part cela, je profite de l'occasion pour informer les administrés que désormais, pour construire une toiture ou pour vendre des terrains dans notre commune, il faut une autorisation de la mairie », a averti Daoudou Soulaïmana avant de démontrer que « ce cyber communal est un projet lancé par le gouvernement comorien et appuyé par la Banque mondiale à travers le RCIP-4. Cette dernière a offert à toutes les communes de Ngazidja des matériels informatiques à l'endroit des jeunes ».

Ainsi nous avons reçu un don de 10 ordinateurs opérationnels de la part du RPCI 4 qui nous a égale-

ment formé deux jeunes en informatique », a-t-il déclaré. « On peut venir apprendre la cyberformation et se connecter à un prix insignifiant et nous déclarons ouvert ce cyber à tous les habitants de la commune de Bambao Ya Hari sans exception. Il suffit de s'inscrire dans les listes que je vais distribuer dans vos villages », a poursuivi le maire.

Prenant la parole, le chef du village de Mdé, Mdroudjaé a expliqué que l'illettré, dans ce monde actuellement dominé par la technologie est celui qui ignore l'informatique et l'anglais. « Il est important de rappeler qu'une telle initiative doit susciter applaudissements » a-t-il dit.

Par ailleurs, le maire du centre de Bambao, a informé que le labo-

ratoire national des travaux publics et bâtiments travaille en partenariat avec sa commune. « Nous travaillons avec le LNTP dans le but de garantir la sécurité de vos bâtiments. Désormais on a la prérogative d'autoriser ou d'interdire la construction de bâtiments. Pour vendre des terrains situés le territoire de notre région, la mairie doit signer l'acte de vente », a indiqué Daoudou Soulaïmana.

Ce dernier a aussi prié les personnes ayant un patrimoine immobilier dans sa commune d'aller le déclarer à la Mairie avant le mois de mars. « Dans trois mois, si les propriétaires de terrains dans la commune de Bambao Ya Hari ne font pas une déclaration de leur patrimoine, nous mettrons les parcelles

non-déclarées au service de l'Etat », a-t-il affirmé. Mohamed Saïd représentant du directeur du LNTP a informé de son côté que le laboratoire s'engage à l'examen des matériels de construction. « Nous entreprenons dans les entreprises de concassage, les magasins de vente des matériels de construction pour vérifier leurs produits. Nous avons également une relation avec Lafarge pour le même objectif », a-t-il assuré avant de mentionner que cette initiative est mise en œuvre par le gouvernement afin de garantir la solidité de nos immeubles.

Kamal Gamal

MEDIAS PUBLICS

Le ministre de l'intérieur recouvre Radio Ngazidja

Radio Ngazidja vient d'ouvrir ses portes après plusieurs semaines de fermeture. C'est le ministre de l'intérieur qui vient d'officialiser la réouverture vendredi dernier avant la grande prière du jour. La veille, la radio a ouvert la station, sans programmes, uniquement la lecture des versets coraniques.

C'est dans la salle de rédaction que Mohamed Daoudou a été accueilli par une vingtaine de journalistes et techniciens de la station Radio Ngazidja, fermée, depuis septembre dernier par des éléments de la police nationale. Après une courte visi-

te, le Ministre commence son discours, en affirmant que la radio n'était pas fermée pour des raisons politiques, « comme prétendent certains. Radio Ngazidja était bel et bien fermée pour des raisons purement et simplement techniques », regrette le ministre.

D'après lui, la station n'était pas bien présentable. La toiture était abîmée et dès qu'il pleuvait l'eau s'infiltrait dans l'immeuble. Actuellement, suite aux travaux de réhabilitation, tout le monde est satisfait et se glorifie d'avoir une radio digne de ce nom. Mais pour le ministre le problème qui reste à résoudre est celui de l'électricité. « Mais bientôt, il sera résolu », pro-

met le porte parole du gouvernement qui assure également de son soutien aux médias.

Selon lui, les médias aident au développement du pays. Et « le chef de l'état en est conscient et salue vos efforts », ajoute le ministre. « Je vais me battre pour améliorer vos conditions de travail », poursuit-il avant d'appeler le personnel à faire confiance aux nouveaux dirigeants de cette radio, qui ne sont des personnes étrangères de la maison.

Et le ministre en charge de l'information de conclure en recommandant « un esprit d'équipe », en se mettant au service de l'intérêt général et du développement du pays.

Ibnou M. Abdou



Radio Ngazidja réouverte par le ministre de l'intérieur

Don de matériel du ministère de l'Intérieur aux médias comoriens

Le ministre en charge de l'information, Mohamed Daoudou a organisé, le vendredi 11 janvier dernier une cérémonie de remise officielle de matériels aux organes de presse écrite et audiovisuels. Cette remise des matériels est une initiative lancée par le gouvernement comorien dans le cadre de l'accompagnement des médias dans leurs évolutions quotidiennes. 15 organes de presse ont reçu chacun un ordinateur fixe. Le ministre a annoncé le don d'autres équipements cette semaine.

Kamal Gamal



Remise de matériel à la presse



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste Coordinateur(trice) National(e) et Expert National(e)
Agent de Garanties du Projet « Géothermie »



Le PNUD Comores recrute pour son projet « Géothermie » un(e) Coordinateur(trice) National(e) & un(e) Expert(e) National(e) Agent de Garantie

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens

ci-dessous :

* Poste de Coordinateur(trice) National(e) :

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20267&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

* Poste d'Expert(e) National(e) Agent de Garanties:

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20284&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 25 janvier 2019.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

Double bilan adopté par une vive acclamation

La Ffc a tenu son assemblée générale ordinaire le week-end à Moroni. Après l'ouverture de la séance par Fayssouil Moussa, chargé de la communication de Ffc, le patron de la Ffc a présenté un bilan, adopté à l'unanimité par une assourdissante acclamation.

Comme cela est d'usage, avant l'ouverture des compétitions, la Ffc convie les délégués locaux et insulaires à une assemblée générale ordinaire. Celle de la saison 2018 s'est tenue le samedi 12 janvier 2019 à Moroni. Depuis février 2018, date de l'élection de Saïd Ali Saïd Athoumani à la tête de cette institution, les délégués insulaires se déplacent par avion. « L'argent est là, pourquoi effectuer le voyage par bateau ? Les temps ont changé. Le fonctionnement de la Ffc connaît une innovation reconfortan-



te. L'aspect est mis sur l'ouverture. Chacun est responsabilisé. Et tout le monde sait qui fait quoi », murmure un agent de la Ffc, qui requiert l'anonymat.

Avant la présentation du bilan moral, le patron de la Ffc a tenu à rappeler un point qui a suscité un vif plaisir à l'assistance : « Nos assemblées générales pourraient être tour-

nantes. Pour le moment, Moroni est privilégié car c'est moins coûteux ».

Pour le bilan des activités, le successeur de Tourqui Salim a mis l'accent sur l'harmonie de travail entre les acteurs de la discipline, caractérisée par la confiance et une étroite collaboration. « Après 12 ans d'admission à la Caf, pour la 1ère fois, les Comores se trouvent en bonne position dans les éliminatoires de la plus grande compétition continentale. Ceci est le fruit des efforts de tous les partenaires des Cœlacanthes. Je les remercie beaucoup », explique le président de la Ffc.

Cette haute instance peut s'enorgueillir aussi d'avoir pu conduire à terme les compétitions nationales (Championnats et Coupes), assurer la présence des Comores dans les séminaires et compétitions internationales, réaliser diverses forma-

tions, aménager des infrastructures, notamment terrains, vestiaires, clôtures de sécurisation, etc.

Le passage aux Comores du Malgache Ahmad Ahmad, président de la Caf, a été évoqué. « Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à une fructueuse collaboration avec le Gouvernement, Comores Télécom, la Caf, ou encore la Fifa. Interrogé sur les perspectives d'avenir des Cœlacanthes : « C'est un problème qui doit préoccuper tout le monde, entre autres nos fidèles sponsors. Pour 2019, nous visons l'excellence », coupe court notre interlocuteur. Le rapport financier n'a pas fait l'objet de controverse. En clair, jugés globalement positifs, les deux bilans ont été adoptés à l'unanimité et par une assourdissante acclamation.

Bm Gondet

LIBRE OPINION

Il y a lieu d'être optimiste pour l'année 2019

« Pour gagner, disait le général de Gaulle, il ne suffit pas de savoir ce que veut l'ennemi, il faut surtout savoir ce qu'on veut soi-même » le fil de l'épée.

Faut-il penser, comme beaucoup parmi les citoyens comoriens que l'année 2019 sera, elle aussi, marquée par des conflits sociaux, par une instabilité politique avec une grande division de la classe politique, assassinat ciblé ou accidentel de certains civils et innocents, emprisonnement de certains leaders politiques, comme l'année 2018 ?

Au fond de nous-mêmes, j'en suis sûr nous nous posons tous, consciemment ou non, la même question: peut-on être optimiste sur le devenir de notre pays, et donc notre avenir proche pendant cette année 2019 avec les élections présidentielles déjà annoncées, en dépit

de la grande misère (matérielle et morale) qui est notre lot d'aujourd'hui ? Ce pays est-il entrain d'aller vers le mieux, en dépit des apparences et de la régression de la presse libre ?

Concrètement, les citoyens comoriens connaîtront-ils, moins de souffrances, seront-ils capables de se soigner sur place en cas de besoin au lieu d'être évacué à l'étranger ? Y aura-t-il moins de chômages pour les jeunes diplômés, moins de dictature, moins de corruption et du favoritisme villageois et donc plus de transparence et de bonne gouvernance ?

Pour ma part malgré l'impression contraire qu'ont pu donner cer-

tains de mes écrits, je suis résolument optimiste. J'ose espérer que l'engagement des hommes politiques sur l'évolution favorable et le changement tant attendu par la population se réaliseront pendant les années à venir et ceci quelles que soient les bêtises que leur feront faire de mauvais gouvernants et /ou dirigeants de tout bord.

Voici mes raisons ou plutôt ma raison:

« Ils » seront obligés de nous écouter pour mieux gagner nos voix dans les prochaines élections présidentielles. Non par vertu, il ne faut pas rêver mais par nécessité. « Ils » ce sont ces politiques qui nous gouvernent.

Ensuite l'information circule : la presse écrite, mais surtout la radio et la télévision, c'est-à-dire la voix et l'image font que chacun de nous, fut-il illettré et isolé, sait instantanément ce qui se passe à l'autre bout de la planète.

Déformée ou non, l'information circule et avec elle, les idées, les modes de pensée, les désirs des uns des autres. Les comoriens ne sont pas naïfs, ils comprennent ce qui se passe à l'intérieur comme à l'extérieur de nos îles. Les pays étrangers, notamment les pays riches, eux aussi voient notre misère, mais nous les comoriens, voyons à notre tour leur prospérité et nous nous interrogeons sur les recettes de leurs réussites : si tel pays a réussi pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement pourquoi pas nous aussi comoriens ?

Pour toutes ces raisons et bien d'autres qui ne tarderont pas à apparaître, la population comorienne pourrait rester optimiste, s'affirmer aux yeux de sa classe politique et ses dirigeants, au lieu de se liquéfier. En observant au moins une règle et en se donnant une mission.

La règle, c'est, si possible de ne voter que le candidat le plus honnête, celui qui acceptera de servir l'Etat et la Nation de lieu de s'en servir. Autrement, la population comorienne doit cette fois-ci éviter à tout prix, de donner confiance à tel ou tel candidat avec légèreté comme en 2016, sachant à l'avance que la plupart de ces candidats ne feraient rien si ce n'est s'enrichir avec leurs familles, leurs proches Amis...

Sinon, l'année 2019 risquera fort

de ressembler à l'année 2018 et ce sera quand même dommage pas uniquement pour la classe politique mais pour nous tous.

Enfin, quant à la mission que devrait se donner la population est à mon avis de concentrer ces efforts sur un seul problème : celui de retrouver une vraie démocratie où les libertés fondamentales seront respectées et où les civils circuleront librement sans la moindre crainte d'être arrêtés ou abattus à balles réelle d'une manière « accidentelle » à la suite d'un désordre social qui oppose militaires et civils dans telle ville ou village. Non, plus jamais ça !

Il faut que ce qui est insupportable par les gouvernants ne soit plus supporté par les gouvernés.

Les hommes, les équipes, les gouvernants, les attitudes, les problèmes de tout ordre sont entrain de changer. Gare à ceux qui resteront accrochés aux schémas révolus ; ils risqueront à leur tour demain de se trouver devant l'impasse ou complètement aux arrêts...

Pour cela, prions Dieu pour que l'année 2019, soit pour notre pays, une année de paix, de prospérité et de tolérance.

Que le meilleur gagne parmi les nombreux candidats aux élections de gouverneurs des îles ou celles de la présidence de l'union des Comores.

Bonne Année 2019, Monsieur AZALI Assoumani, président de l'Union des Comores.

Professeur Djaffar MMADI,
Universitaire

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste Coordinateur(trice) National(e) du Projet
« Assurer un Approvisionnement en eau Résilient
au Climat en Union des Comores »



Le PNUD Comores recrute pour son projet « Assurer un Approvisionnement en eau Résilient au Climat en Union des Comores » un(e) Coordinateur(trice) National(e)

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens

ci-dessous :

*Poste de Coordinateur(trice) National(e) :

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20268&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 23 janvier 2019.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Pour un hommage sincère à M. Ali Bazi Selim

Il fut un honorable grand homme. Il doit servir d'exemple. Il doit inspirer. Sa biographie doit faire l'objet d'un travail de recherche sérieux des historiens du pays. Déjà sa date de naissance 1934, semble ne pas correspondre à la réalité. A son époque il était difficile d'établir une vraie date de naissance. Puis la pratique de la diminution des âges des personnes étaient courantes. Lui rendre hommage pour moi, revient à faire part de mon expérience personnelle. De la matière pour les chercheurs.

M. Ali Bazi Selim fut un dirigeant de premier plan des « verts », le parti d'origine des partisans de Said Mohamed Cheikh opposé au parti « blanc » du prince Said Ibrahim. Il me semble qu'il a toujours été fidèle aux valeurs idéologiques de ce parti, des valeurs foncièrement traditionnelles comoriennes, le terroir, la personnalité comorienne contre l'assimilation coloniale. C'est ainsi qu'on peut comprendre son soutien aux régimes d'Ahmed Abdallah puis de Taki. Son divorce avec Ahmed Abdallah est lié aux événements de mars 1985.

Des éléments de la garde présidentielle projetaient de se révolter

contre les pratiques des mercenaires. Par un tour de passe-passe cette « tentative de malfaiteurs de drogués » (déclaration d'Ahmed Abdallah a RFI) est devenue une tentative de coup d'État du Front Démocratique qui était alors à la pointe du combat patriotique comorien. Ahmed Abdallah et les mercenaires voulaient exécuter les principaux dirigeants du FD. Bazi qui assurait l'intérêt, le président se trouvant à l'étranger, refusa d'obéir. Il reçut le soutien du Moufti de l'époque.

Son bilan politique s'intègre dans celui des politiciens verts de l'époque. L'indépendance leur est attribuée. Le MOLINACO (Mouvement de Libération Nationale des Comores) et le PASOCO (Parti Socialiste des Comores), principaux artisans de l'indépendance furent écrasés et disparurent. L'indépendance dans l'amitié et la coopération avec la France, slogan des « verts » a accompli des prouesses. L'indépendance unilatérale avait-elle rattrapé le coup ? Certainement pas quand on considère la réalité de l'indépendance du pays, une indépendance bidon à l'image de celle de nombreux pays africains dits francophones.

Maore maintenue sous colonialisme. Et puis comment gommer la période des mercenaires !? Après la mort de Taki, Bazi s'éloigna de la politique et se consacra à ses affaires. Il se souciait toujours des intérêts du pays. J'en porte témoignage eu égard aux rares conversations que j'avais avec lui. J'avais gardé une sorte de reconnaissance de 1985 et son intégrité forçait le respect. La crise que traverse le pays l'avait amené à échanger avec des jeunes chefs de nouveaux partis politiques qui l'ont déçu. Il se rapprocha du Collège des Sages.

Et c'est ainsi qu'il fut conduit à parler à la place de l'indépendance le 11 août 2015. Hommage aux jeunes sportifs comoriens qui ont relevé la tête face aux provocations françaises sur la question de l'île comorienne de Mayotte. Discours mémorable qui remua l'auditoire et suscita un vif enthousiasme. Surfant sur cette vague, plusieurs forces d'origines diverses, se rapprochèrent de Bazi pour donner une suite à l'élan créé par son discours. Ainsi est né le Mouvement du 11 août et le projet d'assises nationales inclusives pour dresser le bilan des 40 ans de naufrage « indépendante ».

Durant plus d'un an, malgré son

âge, Bazi déploya une activité incroyable (sa constance aux réunions, la pertinence de ses positions). Lorsque le président Azali s'empara de l'idée des assises, Bazi manifesta à plusieurs reprises son mécontentement sur le cours des événements. Il refusa même d'intervenir à la cérémonie d'anniversaire du M11 en août 2016. L'AVC qui a emporté Bazi est lié à un déplacement ad hoc qu'il effectua à Fombouni pour aller consulter M. Said Hassane Said Hachim sur la riposte à engager contre la récupération des assises qu'il pressentait. Son indisponibilité a pesé lourd dans les destinées des assises et du M11.

Rendre sincèrement hommage à M. Ali Bazi Selim c'est entre autre affirmer et haut et fort que les assises de février 2018 n'ont rien à voir avec Bazi ni avec le M11. Ce sont des assises d'une fraction du pays, les partisans du régime Azali, ceux qui étaient dans le pouvoir et ceux qui servaient le pouvoir au sein du M11. M. Bazi est parti pour toujours mais il restera dans nos cœurs et nos pensées et l'Histoire retiendra son nom.

Idriss (11/01/2019)

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

JUSQU'AU 31/01/2019

50 KG

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation